



# S.P.A.Q.

Les Services Parajudiciaires Autochtones du Québec (SPAQ) est un organisme sans but lucratif et apolitique, prête assistance aux autochtones en matière de justice tout en participant pleinement au développement d'alternatives du système de justice afin de mieux répondre aux besoins des communautés autochtones de la province de Québec.

## OFFRE D'EMPLOI

<b>POSTE OFFERT:</b>	<b>CONSEILLER PARAJUDICIAIRE AUTOCHTONE</b>
<b>ENDROIT:</b>	<b>Maniwaki, Kitigan Zibi, Lac Rapide 198, rue Notre-Dame, suite 302 Maniwaki (Qué) J9E 2J5</b>
<b>PROGRAMME:</b>	Le programme de conseillers parajudiciaires autochtones informant et assistant leur clientèle accusé, témoin ou victime d'une offense en matière de justice criminelle et pénale

### FONCTIONS

Sous la supervision du directeur général ou de son représentant :

1. Informer adéquatement tout accusé autochtone du territoire à desservir au sujet de ses droits et devoirs en regard des procédures judiciaires intentées contre lui, et sur le système judiciaire;
2. Informer adéquatement tous les membres des communautés autochtones sous sa responsabilité de leurs droits et responsabilités face au système judiciaire et aussi de la disposition de certains dossiers de notoriété publique;
3. Fournir une assistance à toutes les cours de justice relevant de son territoire à desservir, en leur fournissant sur demande, de l'information au sujet des traditions et mode de vie des autochtones ou en informant la cour de certaines données concernant un accusé;
4. Accomplir toutes autres tâches administratives et professionnelles indiquées par le coordonnateur du programme pour la bonne marche;
5. Aider à la demande du directeur ou son représentant, toute institution gouvernementale ou organisation en tant que personne-ressource sur les problèmes des autochtones en matière de justice.
6. Collaborer et ou rédiger des rapports de type Gladue sera un atout très important.

### EXIGENCES

1. Le poste est offert aux femmes et aux hommes;
2. Le candidat devra être une personne autochtone;
3. Parler couramment en français et anglais;
4. Avoir un secondaire 5 ou un équivalent, combiné d'éducation et d'expérience de travail. Un diplôme collégial ou universitaire serait un atout;
5. Connaissances requises en informatique (Word, Excel, Access, Outlook)
6. Ne pas avoir de casier judiciaire et/ou permettre aux S.P.A.Q. d'entreprendre toute enquête de sécurité;
7. Pouvoir travailler à des heures flexibles sous une supervision minimale et doit être disposé à voyager au besoin;
8. Le conseiller parajudiciaire autochtone devra dispenser ses services aux communautés suivantes: Montréal et Kanasatake et régions avoisinantes.

<b>SALAIRE</b>	Selon la politique salariale en vigueur aux SPAQ
<b>AVANTAGES SOCIAUX</b>	Fonds pension, assurance salaire, vacances et congés de maladie
<b>Durée du poste</b>	Poste permanent temps plein 35 heures/semaine Lundi au vendredi Période de probation de 12 mois
<b>Date de fermeture</b>	Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le février 21 à <b>12:00</b> à l'adresse ci-dessous à l'attention du Comité de Sélection

*Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par courrier /fax/courriel*

**S.P.A.Q.**  
**190, Chef Max Gros Louis**  
**Wendake (Québec) G0A 4V0**  
**Téléphone : (418) 847-2094 Téléc. : (418) 847-5799**  
**Email: [info@spaq.qc.ca](mailto:info@spaq.qc.ca)**

Écrivez sur l'enveloppe ou dans l'objet de votre courriel :

**Conseiller parajudiciaire région de Maniwaki**

Aucune candidature ne sera retenue après la date limite.

Seulement les candidats choisis pour des entrevues recevront une réponse.